

## ANNEXE 2- CALENDRIER DETAILLE DU MOUVEMENT 2026

<b>Lundi 27 avril-12h</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ouverture du COLIBRIS de <u>dépôt des justificatifs pour bonification liée à la situation familiale</u></li> <li>- Ouverture de la plateforme info-mobilité et du Colibris pour toute demande d'information</li> <li>- Diffusion de la liste des postes de direction 100% déchargés vacants (sur le site)</li> <li>- Début phase de candidature pour les Postes à Exigences Particulières : postes fléchés langues , ASH, CSI et des postes de direction totalement déchargés</li> </ul>
<b>Mercredi 29 avril– 12h</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-<b>Ouverture du serveur informatisé SIAM – Début de la phase de saisie des vœux</b></li> <li>-Publication de la liste des postes sur SIAM (accessible via ARENA)</li> <li>-Diffusion de la liste des postes de direction totalement déchargé vacant</li> </ul>
<b>Du 27 avril au 06 mai</b>	Période de candidature aux postes à exigences particulières (PEP) ASH, Langues et CSI et au PAP <b>postes de direction totalement déchargés</b>
<b>Du 07 mai au 26 mai</b>	Commission pour les <b>postes à exigences particulières</b> ASH et CSI
<b>Du 06 mai au 27 mai</b>	Entretiens par les IEN sur les postes PAP <b>direction totalement déchargés</b> pour classement des candidats
<b>Mercredi 13 mai</b>	Commission <b>poste fléchés langues</b>
<b>Mercredi 13 mai-16h</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-<b>Fermeture du serveur informatisé SIAM – Fin de la phase de saisie des vœux.</b></li> <li>Date limite d'envoi des justificatifs (majoration de barème liée à la situation familiale)</li> </ul>
<b>Lundi 18 mai- 16h</b>	Envoi de l'accusé de réception de participation (récapitulatif des vœux) via SIAM- sans barème
<b>Mercredi 20 mai</b>	<p>Date limite de retour des accusés de réception corrigés et signés, <b>uniquement en cas d'annulation de vœu(x) ou de participation.</b></p> <p><u>Aucune annulation</u> n'est possible passé cette date</p>
<b>Mardi 2 juin- 16h</b>	Envoi des accusés de réception avec <b>barème initial</b> via SIAM
<b>Du mardi 2 juin – 16h00 au mardi 9 juin– 16h00</b>	Période de <b>contestation du barème</b>
<b>Jeudi 11 juin – 16h00</b>	Envoi de l'accusé de réception avec <b>barème final</b>
<b>Vendredi12 juin-16h</b>	- <b>Diffusion individuelle des résultats aux candidats sur SIAM</b>
<b>Révision d'affectation et recours</b>	<p><b>Révision d'affectation</b> : jusqu'au 12 juillet</p> <p><b>Recours</b> : jusqu'au 12 aout</p>
<b>du 15 juin au 19 juin</b>	<i>Enquête auprès des titulaires de secteur et des titulaires remplaçants visant à recueillir leurs préférences d'affectation</i>